

Syndicat National
FSU-FINANCES
173 rue de Charenton
75012 Paris

01 43 47 53 95
01 44 50 45 87
fsufinances@gmail.com

FSU-FINANCES

LE
Syndicat
qui colle à
VOS
Problèmes

Inscrivez
vous
à notre
newsletter !

sur
fsufinances.fr



web

MARRÉ de la SOUPE LIBÉRALE ?

TOUT-E-S EN GRÈVE LE 9 AVRIL 2015 !

En participant à la journée de lutte INTERPROFESSIONNELLE du 9 avril, la FSU-Finances s'inscrit dans une démarche UNITAIRE pour faire pression sur le gouvernement et demander qu'une AUTRE politique économique et sociale soit (enfin) menée !

La FSU-Finances a contacté les syndicats CGT, FO et Solidaires des ministères économiques et financiers, afin que l'action intersyndicale soit la plus unitaire possible.

Le 9 avril doit être une réussite pour les salarié(e)s du public et du privé.

Elle représente la première étape d'un combat qui devra être de grande ampleur pour faire reculer le gouvernement.

Le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié-e-s, des retraité-e-s et des chômeur-se-s.

La FSU ne s'inscrit pas dans les politiques d'austérité.

Elle les combat et demande le retrait de ces mesures régressives pour l'immense majorité des travailleur-euse-s du public et du privé.

La FSU pense qu'il existe des perspectives meilleures pour les salarié-es et qu'avec des politiques alternatives, on peut créer des emplois et redonner de la largesse au pouvoir d'achat.



Il faut rediscuter des choix budgétaires, où dans le public par exemple, la politique du « faire mieux avec moins » a été mise en place depuis de nombreuses années.

Cette politique aboutit à une baisse de la qualité et de l'expertise des services publics ainsi qu'à une forte détérioration des conditions de travail de ses personnels.

Continuer dans cette voie politique conduira inévitablement à un délitement du service public.

Fraternité syndicale
Richard MARIN,
Secrétaire général
de la FSU-Finances



POUR NE PLUS SUBIR, IL FAUT AGIR !

Retraite additionnelle de la Fonction publique : Coup de Canif au pouvoir d'achat !

Lors du Conseil d'Administration de l'ERAFF du 5 février 2015, les fédérations syndicales de fonctionnaires ont fait connaître leur opposition à la baisse brutale et immédiate de 17% des droits acquis au titre de la retraite additionnelle des fonctionnaires.

Dix ans après la création de ce régime obligatoire par capitalisation, les syndicats exigent que le gouvernement en dresse le bilan et ouvre un débat sur son avenir avec les fédérations de fonctionnaires.

LES MEF DESTRUCTEURS D'EMPLOIS

Les effectifs des ministères économique et financier ont diminué en 10 ans de près de 40 000 agents. Cela signifie que 20 % emplois ont été supprimés depuis 2004 dans nos ministères économiques et financier.

Comment les services pourront exercer correctement les missions essentielles au fonctionnement et au redressement de l'État ?

3 153 emplois seront supprimés dans les ministères économiques et financiers de l'État en 2015. La DGFIP, direction disposant du plus grand nombre d'agents, paiera le plus lourd tribut : 1 934.

Ces suppressions de postes contribuent aux 1400 millions d'euros d'économies programmées sur la masse salariale des administrations, tout comme la

20%
des emplois
supprimés
depuis **2004**

poursuite du gel de la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique.

Les conséquences sont très inquiétantes pour la qualité de nos missions et de nos conditions de travail.

C'est parce que la crise économique et sociale a un impact fort sur les finances publiques, qu'il est impératif de lutter au mieux contre l'évasion fiscale et les fraudes aux cotisations sociales, le travail au noir, la circulation de l'argent sale et

des produits illicites (drogues, armes ou contrefaçons,...).

Nos missions nécessitent des moyens humains et matériels qui soient à la hauteur des enjeux.

D'autant plus que ces missions génèrent des rentrées d'argent pour l'État tout en assurant la juste contribution de chacun à l'impôt !

DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT : SUPPRESSION DE LA PRIME DITE D'INTÉRESSEMENT À LA PERFORMANCE COLLECTIVE

Le ministère a décidé de supprimer, à compter de l'année 2015, la prime d'intéressement.

Son premier versement a commencé en 2006, elle était calculée en fonction de la réalisation d'objectifs nationaux au sein des directions. Elle a été transformée en 2011 par le [décret n° 2011-1038 du 29 août 2011](#).

Le montant était de 150 euros maximum si les résultats des indicateurs du contrat de performance de la Direction étaient positifs et identique pour tous les agents.

Seuls les agents dont la manière de servir était considérée comme insuffisante n'en bénéficiaient pas.

Désormais chacune des administrations pourrait réaffecter les crédits attribués pour financer des mesures spécifiques.

Le ministère souhaite que ces crédits servent à « accompagner les réformes ».

A la DGFIP par exemple, il est envisagé de mettre en place un dispositif indemnitaire ciblé, permettant de valoriser les services ayant mis en œuvre des réformes.

Cette décision est contestable car elle entérine purement et simplement une baisse de pouvoir d'achat pour la quasi-totalité des agents sans aucune compensation.

Quant aux bénéficiaires ils seront achetés pour scier la branche sur laquelle ils sont assis.

La FSU-Finances conteste ces pratiques arbitraires.
Nous avons ainsi suffisamment de raisons pour être en grève et dans l'action le jeudi 9 avril 2015

retrouvez l'intégralité de l'information sur :

www.fsufinances.fr